

## Bulletin d'histoire politique

# Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique

Jean-Guy Vaillancourt



Volume 23, numéro 2, hiver 2015

Le militantisme environnemental au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028886ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028886ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
VLB éditeur

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Vaillancourt, J.-G. (2015). Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique. *Bulletin d'histoire politique*, 23(2), 113–132.  
<https://doi.org/10.7202/1028886ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Le mouvement vert au Québec : une perspective historique et sociologique<sup>1</sup>

JEAN-GUY VAILLANCOURT  
*Université de Montréal*  
*Texte en partie traduit de l'anglais*  
par EM MANUELE MARCHAND

Au début du vingtième siècle, trois types de mouvements sociaux jouaient un certain rôle au sein de la société québécoise. Il s'agit des mouvements nationaliste et indépendantiste, du mouvement coopératif et des caisses populaires ainsi que du mouvement syndical et ouvrier. Plus récemment, surtout à partir des années 1960, d'autres mouvements sociaux se sont formés dans la foulée de la Révolution tranquille ; parmi les plus influents, mentionnons les mouvements de jeunes et d'étudiants, les mouvements urbains et régionalistes, les mouvements de justice sociale et de solidarité internationale, les mouvements pacifistes et de désarmement<sup>2</sup>, ainsi que le mouvement féministe, le mouvement altermondialiste et le mouvement vert. Je me pencherai ici en particulier sur le mouvement vert, appellation que je privilégie, puisqu'elle est à mon sens plus générique et moins ambiguë que les appellations « mouvement environnemental » ou « mouvement écologique ».

Le terme « vert » est courant dans certains pays, particulièrement en Europe, mais il décrit un nouveau type de parti politique porté à défendre l'environnement avant tout. Cependant, en Amérique du Nord et en Angleterre, probablement en raison des systèmes électoraux qu'on y retrouve, de telles formations politiques n'ont pas réussi à prendre beaucoup d'importance. De fait, lorsque nous parlons des verts en Amérique du Nord, et en particulier aux États-Unis et au Québec, nous faisons habituellement référence à un mouvement social plutôt qu'aux partis politiques verts qui

y sont presque inexistants comme tels<sup>3</sup>. Le mouvement vert intervient davantage dans les domaines culturel et social, plutôt que dans l'arène politique et électorale, tout en exerçant une certaine influence sur la sphère politique par les moyens de pression qu'il exerce sur les partis politiques et, surtout, grâce à sa participation aux débats publics. En Amérique du Nord, qu'ils soient présents à l'échelle fédérale ou provinciale, ou au niveau national ou étatique, les partis verts ont une importance négligeable et sont de modeste envergure. Le plus souvent, ils soutiennent la gauche ; parfois, ils lui font même du tort, comme dans le cas du parti de Ralph Nader, aux États-Unis, qui, en attirant une forte proportion des électeurs progressistes et soucieux de l'environnement, a fortement contribué à la défaite du démocrate Al Gore. En période électorale, même avec un niveau élevé de sensibilisation à l'environnement, des enjeux extérieurs à ce dernier se retrouvent à l'avant-plan. En matière d'engagement, les groupes verts ont donc plus de poids quand ils mènent au quotidien leur lutte au sein de la sphère socioculturelle plutôt que seulement au sein de la sphère politique et en période de campagne électorale.

\* \* \*

Le mouvement vert est généralement considéré de nos jours comme un nouveau mouvement social qui a pris de l'essor au cours des dernières décennies dans les sociétés industrialisées les plus avancées, tout en affirmant sa présence dans la plupart des sociétés au plan mondial. Ainsi, dans les différentes régions de la planète, la diversité des problèmes environnementaux a dicté la croissance de ce mouvement de différentes façons<sup>4</sup>. En Amérique du Nord, il est généralement admis que le mouvement conservationniste, se souciant principalement de préserver les ressources et les zones naturelles menacées par l'accélération de l'urbanisation et de l'industrialisation, a incarné un premier type modéré de militantisme vert au tournant du xx<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

Le premier mouvement conservationniste, qui a graduellement donné naissance à diverses organisations, au Québec comme ailleurs, a souvent été critiqué, mais parfois renforcé, par le mouvement vert qui émerge dans la foulée des nouveaux mouvements sociaux caractéristiques des années 1960 et 1970. Au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, certains de ces « nouveaux » militants verts, à la fois conservationnistes et environnementalistes, bien qu'un peu plus radicaux que leurs prédécesseurs, ont parfois contribué à renforcer des organisations déjà bien établies, tout en profitant de la notoriété de ces groupes verts existant depuis plusieurs décennies. C'est le cas avec le Cercle des jeunes naturalistes, qui remportait un vif succès auprès des étudiants et des professeurs et d'un appui de pionniers comme le frère Marie-Victorin, fondateur du Jardin botanique,

et du père jésuite Dollard Sénécal, ainsi qu'avec des associations telles que les sociétés linnéennes, la Société Provencher d'histoire naturelle et les cercles 4-H. Par ailleurs, ces environmentalistes actifs au Québec à partir des années 1960 ont également fondé une myriade de nouvelles organisations, qui visaient la défense d'enjeux circonscrits. Les verts ont ainsi milité en faveur du recyclage et de la gestion des déchets (Action RE-buts) et de l'éducation environnementale (Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement [AQPERE]), et ont été actifs dans les domaines de l'énergie (Association Québec Solaire, aussi connue sous sa nouvelle appellation Énergie Solaire Québec), du transport (Le Monde à bicyclette), de la préservation de la forêt (Aux arbres citoyens!), ou encore de la qualité de l'eau (Eau Secours et À Court d'eau). Force est de constater que la lutte de ces militants du mouvement vert moderne s'appuyait sur des fondements similaires à ceux de leurs prédécesseurs du tournant du siècle, en ce qu'elle défendait essentiellement une idéologie de développement durable et visait à lutter contre le gaspillage des ressources et contre la pollution, surtout en milieu urbain. Une différence majeure réside toutefois dans la portée de cette lutte et l'importance du mouvement vert sur la scène publique, les groupes environmentalistes étant beaucoup plus présents à partir de la fin des années 1960 et endossant un rôle d'acteur social vecteur de changements politiques et culturels profonds<sup>6</sup>.

À partir des années 1970 et dans les décennies suivantes, un nouveau type de militants verts apparut sur la scène publique : les environmentalistes « centristes ». Ces derniers sont également à l'origine de plusieurs associations, telles que la Société pour vaincre la pollution (SVP) et son pendant anglophone, *The Society to Overcome Pollution* (STOP), et de divers groupes de promotion de l'agriculture écologique (Mouvement pour l'agriculture écologique), de promotion de la gestion forestière durable (associations forestières coopératives ou de fonctionnement apparenté, souvent appelées *groupements forestiers*), de défense des droits environnementaux (Centre québécois du droit de l'environnement) et des mouvements verts destinés aux jeunes et aux étudiants (ENvironnement JEUnesse et Établissements verts Brundtland). Enfin, vers le milieu et la fin des années 1970, une autre forme importante de regroupements verts encore plus radicaux est apparue au Québec. Ce type d'idéologie verte défendait simultanément une sorte d'écologie sociale et une politique gauchisante, que certains d'entre nous préférèrent appeler *l'écologisme*. Cette idéologie a permis la création de nombreux organismes voués aussi à la promotion de la paix et de la lutte antinucléaire et qui, essentiellement, s'efforçaient de dénoncer les scandaleux budgets militaires ainsi que la menace nucléaire comme Greenpeace et les AmiEs de la Terre de Québec). L'année 1977 marque la création du Front Commun Antinucléaire. En

1978, l'Alliance Tournesol est créée à son tour sur la base d'une coopération entre tous ces groupes et organise une importante marche pour manifester contre la mise en œuvre du réacteur nucléaire de Gentilly II. Fin 1978, un manifeste écologiste est adopté et largement diffusé, et sert ensuite de fondement à la réunion d'une vaste coalition d'écologistes socio-politiques radicaux et d'environnementalistes de gauche, au début de 1979. Leur participation aux célébrations du 1<sup>er</sup> mai de cette année-là et leurs efforts visant l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs expriment bien la volonté de lier les groupes verts radicaux aux syndicats ouvriers.

Le manifeste écologiste a ainsi constitué un moment décisif pour le mouvement vert, dont une partie s'est dissociée des tendances modérées des types conservationnistes et environnementalistes pour se tourner vers une forme plus radicale d'écologisme. Ces trois tendances se sont surtout manifestées sur la scène sociopolitique ; les verts souhaitant s'illustrer lors d'initiatives culturelles ou écologistes diverses, ils avaient toujours la possibilité de rester fidèles à leur propre orientation idéologique, qu'elle soit modérément conservatrice, centriste ou de tendance gauchiste.

Voici donc un tableau qui représente la nouvelle complexité du nouveau mouvement vert à ses débuts :

**Tableau 1 :**  
**Les débuts du mouvement vert au Québec dans les années 1960 et 1970**

	<b>Verts conservationnistes</b>	<b>Verts modérés</b>	<b>Verts radicaux</b>
<b>Niveau culturel</b>	1 Individualistes Contre-culturels	2 Communitaristes Contre-culturels	3 Groupes parallèles Militants écologistes et alternatifs
<b>Niveau sociopolitique et économique</b>	4 Conservationnisme	5 Environnementalisme	6 Écologisme sociopolitique
<b>Approche naturelle (biocentrisme)</b>	7 Approche biocentrique de droite (Deep ecology) ex. : Brigitte Bardot	8 Approche préservationniste ou biocentrisme de centre	9 Approche biocentriste de gauche ex. : M. Bookchin

En 1981, j'ai réalisé un numéro spécial de la revue *Sociologie et Société* sur le thème « Écologie sociale et mouvements écologiques », dans lequel j'ai publié un article sur cette évolution du mouvement écologiste québécois depuis ses origines<sup>7</sup>. Dans le présent article, je m'inspire surtout des nombreux autres articles et chapitres que j'ai produits depuis 1982 sur ce

sujet pour mettre à jour mes recherches et mes typologies plus récentes sur les verts québécois, en insistant davantage sur les aspects descriptifs et typologiques, spécialement sur un chapitre qui sera publié en anglais tout récemment qui tient compte des développements récents et actuels dans ce domaine.

Le modèle général, élaboré en 1981 et réajusté en 2012, nous donne une idée des différents types de verts qui déjà étaient actifs depuis l'écllosion du mouvement au Québec dans le dernier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, et qui ont continué à progresser par la suite. Ce tableau nous aide également à comprendre les débats et tendances bien documentés qui étaient apparus et qui opposaient les premiers conservationnistes (4) aux préservationnistes (8), ainsi que les écologistes radicaux à la Brigitte Bardot (7) au type d'écologie sociale de Murray Bookchin<sup>8</sup> (6), les hippies (1 et 2) aux militants parallèles et aux écologistes sociaux (3 et 6). Le regroupement vert étudiant de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), par exemple, a choisi le nom de *mouvement alternatif et écologiste* pour se dissocier des verts plus conservateurs et modérés. Les écarts entre les cases 4 et 5 ainsi qu'entre les cases 5 et 6 demeurent toutefois les plus importants clivages à ce jour au sein du mouvement vert au Québec.

\* \* \*

De nos jours, ces distinctions bipartites et tripartites existent toujours, mais elles sont un peu moins évidentes et pertinentes qu'à l'époque de leur apparition dans les années 1960 et 1970. En effet, la multiplication des coalitions vertes au cours des 25 dernières années a généré une nouvelle dynamique de convergence au sein du mouvement vert québécois dans son ensemble, après une certaine accalmie au début des années 1980. Ainsi, de nombreux groupes de militants verts (par exemple, Greenpeace) étaient d'avis que les enjeux de paix et de solidarité sociale et internationale étaient aussi importants, sinon plus, que le conservationnisme, l'environnementalisme ou l'écologisme, qui relèvent d'enjeux verts socio-économiques et politiques plus restreints.

Petit à petit, à partir du milieu des années 1980, le développement durable, le commerce équitable, les préoccupations liées à la diminution de la couche d'ozone, aux effets néfastes des énergies fossiles, des pluies acides et surtout des changements climatiques, auxquelles s'ajoutent d'autres enjeux environnementaux, tels que le déclin de la biodiversité, la promotion de nouvelles sources d'énergie moins polluantes et la lutte contre les sables bitumineux et l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste, prennent aussi le devant de la scène. Toutes ces questions se sont alors révélées comme étant d'importance majeure. Les répercussions du Sommet de la Terre de Rio de 1992 et les discussions autour du Protocole

de Kyoto sur les dangers des gaz à effet de serre, leur incidence sur les changements climatiques et la menace qu'ils représentent pour toute forme de vie sur la planète, auront tôt fait d'être placées au centre de tout le débat environnemental.

Alors que, dans les années 1950 et même au début des années 1960, les articles sur l'environnement et le mouvement vert dans les journaux et les autres médias étaient assez rares, les médias de masse, en particulier les médias alternatifs, accordent de nos jours une très large place à ces sujets. Plus récemment, la conscience environnementale s'est considérablement déployée dans la société québécoise et le mouvement vert a adopté de nouvelles orientations tout en se propageant dans de nombreux secteurs. L'une des plus importantes orientations consiste en la collaboration des verts avec les autres mouvements sociaux, autant anciens que nouveaux, ainsi qu'en l'émergence phénoménale du nombre de groupes qui interviennent principalement au niveau de l'énergie, du climat, du transport et de l'environnement en général. La plupart des groupes environnementaux actuels se réclament de l'une des trois principales dimensions idéologiques (4, 5 et 6) indiquées dans le tableau I, mais ils sont également répartis géographiquement, soit par régions (conseils régionaux de l'environnement) et par différents secteurs d'activité, plutôt qu'en fonction de leur degré de radicalisme. Il peut donc y avoir présentement un certain chevauchement entre ces classifications de la première heure.

À titre d'exemple, le *Répertoire des groupes environnementaux québécois* (1985)<sup>9</sup> a inventorié 875 groupes environnementaux dans les régions du Québec. Les groupes étaient également classés par secteurs, selon les catégories suivantes :

Éducation environnementale	168 groupes
Protection environnementale	183 groupes
Recherche environnementale	40 groupes
Recyclage	63 groupes
Groupes para-environnementaux	178 groupes
Groupes de loisirs scientifiques	72 groupes
Autres	171 groupes
<b>Total:</b>	<b>875 groupes</b>

Dix ans plus tard, la version de 1995 de ce répertoire-écoguide présentait plus de 1 000 groupes répartis selon neuf grands thèmes, englobant chacun en moyenne quatre sous-thèmes. Il s'agit des neuf grands thèmes suivants : 1) écologie et société, 2) atmosphère, 3) urbanisme, 4) agriculture,

5) énergie, 6) déchets, 7) forêt, 8) eau, et 9) faune et flore. Le répertoire-éco-guide annuel n'existe plus en raison de la suppression des subventions gouvernementales qui assuraient auparavant son financement, mais les groupes continuent de se multiplier malgré le manque flagrant d'appui, du gouvernement fédéral surtout.

Il existe de nos jours beaucoup plus de groupes, de coalitions et d'actions collectives environnementales comparativement au nombre répertorié durant la période d'effervescence, qui a commencé à partir du milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Il est ainsi beaucoup plus difficile d'établir actuellement des distinctions entre ces groupes et surtout de les définir et de les catégoriser puisqu'ils sont maintenant très nombreux et tablent moins sur leurs différences organisationnelles et idéologiques que sur des enjeux variés communs. L'actuel mouvement des indignés, le nouveau mouvement étudiant et d'autres groupes de pression similaires en témoignent. Les verts sont très présents au sein de ces coalitions élargies, ce qui montre qu'ils préfèrent travailler sur une plus grande échelle pour rallier davantage de militants à leur cause plutôt que d'essayer de tout ramener à la seule cause environnementale. Un bel exemple de cette convergence est le livre de Laure Waridel publié en 2005<sup>10</sup>.

Par conséquent, la situation actuelle est assez différente de celle que nous avons connue jusqu'à présent. Un mouvement mondial de résistance, constitué d'ONG, d'organismes ruraux, de regroupements de citoyens, de mouvements religieux progressistes, d'associations étudiantes, de coopératives économiques, de groupes de femmes, de mouvements axés sur le développement environnemental durable<sup>11</sup> et de militants radicaux et utopistes, s'est formé au cours de la dernière décennie. Ils travaillent en étroite collaboration pour répondre aux exigences et aux besoins de la collectivité et ils s'efforcent de bâtir un monde meilleur et de lutter contre l'appareil politique et économique conservateur. Les verts, qui représentent l'une des tendances les plus actives parmi les anciennes orientations diverses, ont vu leurs idées se répandre dans un grand nombre d'organisations semblables, renouvelant et écologisant leurs idéologies, surtout depuis que les dangers de la consommation effrénée et de la destruction environnementale sont plus nombreux et de plus en plus manifestes. Les nouveaux adeptes du mouvement vert ont convaincu ces autres militants d'écologiser davantage leur mission afin de diversifier leurs interventions au sein du secteur environnemental et de proposer un idéal réalisable d'équité et de bien-être grâce à un mode de vie simplifié en offrant des solutions de rechange en partie fondées sur des principes écologistes. Ces nouvelles ramifications sont devenues des piliers de ce nouveau type d'action collective, qu'elle prenne place à petite échelle, en campagne, dans les quartiers des villes ou dans le cadre de forums sociaux d'envergure mondiale. Le développement durable est donc devenu un



concept fondamental et un leitmotiv qu'expriment aussi *l'austérité joyeuse* et la *simplicité volontaire*, devises attribuées respectivement à Pierre Danseureau et à Serge Mongeau<sup>12</sup>. Diminuer considérablement sa consommation, intensifier la coopération, alléger son empreinte écologique, aspirer à une vie plus simple, acheter et faire du troc d'objets simples à l'échelle locale, faciliter le partage de connaissances et porter un respect accru envers la nature et l'environnement sont des types d'actions qui illustrent ce principe. Le diagramme à la figure 1, que j'ai conçu il y a quelques années, est donc encore pertinent lorsqu'on veut démontrer l'interpénétration des différentes structures et niveaux culturels, politiques, sociaux et économiques au sein d'un mouvement environnemental florissant à l'heure actuelle. Ce nouveau modèle conserve une préoccupation «infra-super structure» (bas-haut) et sociopolitique (gauche-droite).

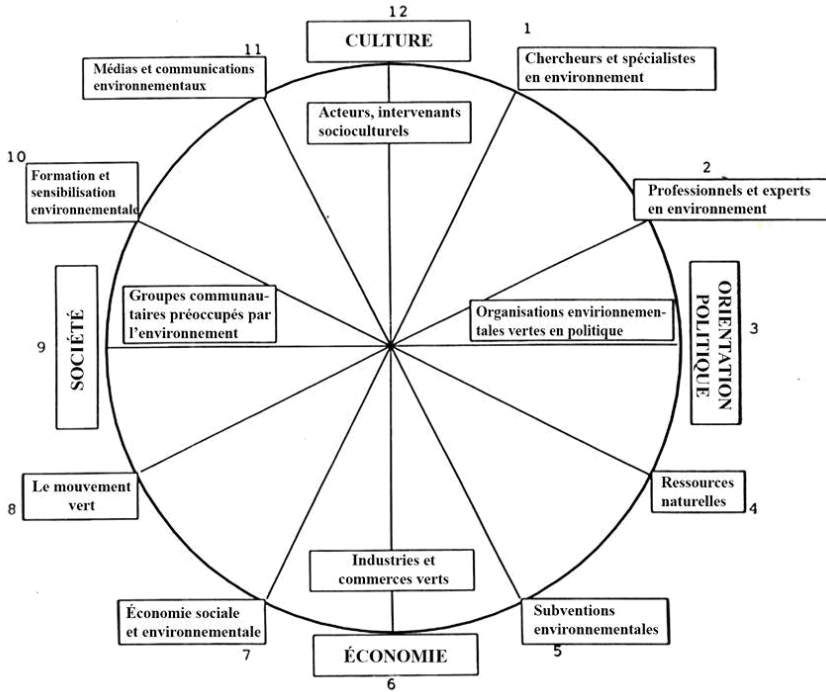
La perspective environnementale, ou verte, n'a pas fait que se répandre et s'enraciner dans d'autres sphères de la culture, de la politique, de la société et de l'économie, on constate en fait que des projets environnementaux sont lancés dans un nombre croissant de secteurs et de sous-secteurs. En font foi les différentes stratégies environnementales qui émergent dans les quatre secteurs, à savoir, culturel, politique, sociétal et économique.

La manifestation de masse du 22 avril 2012, à l'occasion du Jour de la Terre et dans un contexte de contestations sociales et politiques du gouvernement libéral de Jean Charest apporté par la grève étudiante, témoigne vigoureusement de l'envergure et de la force du mouvement vert au Québec, et de son institutionnalisation croissante. Elle a donné lieu à des attaques musclées à l'encontre du Plan Nord du Parti libéral de Jean Charest et des politiques environnementales conservatrices de Stephen Harper favorisant l'exploitation des gaz de schiste, les projets miniers dans l'Ouest et le Nord, les coupes forestières à blanc, le financement public de l'exploitation des énergies fossiles, et le soutien à d'autres activités industrielles polluantes. L'Agence internationale de l'énergie a écrit le 24 mai 2012 que les humains n'avaient jamais autant brûlé de gaz, de pétrole et de charbon qu'en 2011 (une moyenne annuelle de 4,5 tonnes par personne), ce qui a amené une augmentation des températures qui étaient de 3,5 degrés en 2010, une véritable catastrophe pour l'avenir de la planète et de ses habitants.

L'examen du modèle précédent nous permet donc d'affirmer que douze principaux secteurs institutionnels se préoccupent depuis les années 1990 de protection environnementale et de développement durable, parfois de manière remarquable. Ces questions s'institutionnalisent, sans nécessairement pencher vers la bureaucratization ou la déradicalisation; elles transforment plutôt les organismes de l'intérieur, en les amenant à prendre des orientations axées davantage sur l'environnement.

Figure 1

L'institutionnalisation du mouvement vert québécois actuel et son interprétation dans d'autres mouvements sociaux et politiques



En s'imposant au sein des organismes québécois, les enjeux environnementaux ne mobilisent pas la majorité des citoyens lorsqu'une approche très radicale et critique est adoptée par ces organismes. Toutefois, ce manque de fermeté et d'unanimité est largement compensé par le nombre croissant de personnes qui adoptent une position environnementale relativement progressiste. Cette diffusion des idées environnementales, et leur adoption partielle par les forces modérées, génère des frictions et des clivages entre les militants du mouvement vert qui sont prêts à coopérer avec le gouvernement ou avec des mouvements sociaux modérés et ceux, plus radicaux, qui souhaitent continuer à déployer un véritable activisme écologiste social<sup>13</sup>. Toutefois, il est vraiment remarquable de constater que les enjeux environnementaux sont désormais débattus par presque tous les groupes sociaux, même s'ils n'adoptent pas toujours une position écologiste radicale.

Dans le modèle précédent, proposé à la Figure 1, les chiffres sont disposés en forme d'horloge. La première catégorie comprend les groupes et

les personnes d'éducation universitaire qui prennent part à des activités de recherche scientifique et technique. Le Québec compte un grand nombre de tels chercheurs qui maintiennent des liens avec les universités et le gouvernement. Les regrettés Pierre Dansereau<sup>14</sup> et Michel Jurdant<sup>15</sup>, ainsi que Jules Dufour, Normand Mousseau et Hubert Reeves, parmi tant d'autres, sont des pionniers de ce groupe croissant d'universitaires qui ont orienté fermement leurs travaux sur les enjeux environnementaux. Ces spécialistes, bien qu'ils soient de plus en plus nombreux, se trouvent en situation précaire puisque le gouvernement actuel craint leur influence, en particulier dans le domaine des changements climatiques, surtout si leurs recherches se montrent critiques à l'égard de l'exploitation minière, des énergies fossiles et, plus particulièrement, des modes de transport hautement polluants. Cependant, malgré leur influence manifeste, ils ne sont tout de même pas en mesure de contrer ou d'infléchir définitivement et profondément ces habitudes polluantes nocives présentes sur le plan environnemental. La première catégorie compte également de nombreux spécialistes des sciences sociales tels que Louise Vandelac, Louis Guay, Corinne Gendron et Louis Favreau. Une simple recherche sur internet à partir d'un de ces noms (et de bien d'autres) génère une multitude de références pertinentes.

La deuxième catégorie, constituée de professionnels et d'experts extra-universitaires, joue également un rôle important puisqu'au sein de nombreuses professions des domaines du droit, de l'urbanisme, de l'architecture, de la finance, de la géographie, du génie, de l'éducation, de la santé, entre autres, un nombre croissant d'experts se montrent eux aussi préoccupés par la question environnementale.

Dans la troisième catégorie, soit les organisations gouvernementales de tous niveaux (tant locales qu'internationales, dans la plupart des secteurs publics et au sein de différents ministères et secteurs d'activité), l'environnement est devenu un sujet d'intérêt, surtout parmi les fonctionnaires, malgré les pressions exercées par de nombreux élus souvent plus préoccupés par les intérêts économiques de leurs organisateurs et amis bien nantis que par les convictions écologiques de chercheurs désintéressés et de simples citoyens. Sous la pression de l'opinion publique, les taxes environnementales et le transport collectif sont généralement acceptés, quoiqu'avec réticence, par la population qui par ailleurs offre de son côté peu de résistance à l'implantation de lois environnementales dont les groupes environnementaux, les partis progressistes et d'autres types de militants font la promotion.

Dans le domaine des ressources naturelles, qui constitue notre quatrième catégorie, il existe de nombreux groupes qui réclament une meilleure qualité d'eau, des pratiques forestières plus durables ainsi que le recours à l'agriculture écologique, aux énergies renouvelables et à l'exploiti-

tation minière responsable. Malgré la baisse du financement octroyé par le gouvernement Harper (et autrefois de Charest) à ces groupes de défense environnementale, certaines municipalités et de nombreuses fondations ont décidé quand même d'injecter les fonds nécessaires au maintien d'un haut degré de participation de la part des groupes et des citoyens. La quatrième catégorie englobe également la biodiversité, la production alimentaire et l'écotourisme, grâce à de nombreux organismes influencés par une perspective verte, tels que le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique, le Planétarium, tous situés à Montréal, ainsi que d'autres établissements similaires, dont de nombreux musées. Les éco-quartiers, les zones d'intervention prioritaire et les comités de bassins versants constituent d'excellents exemples de cette forme d'activisme axé sur la conservation des ressources naturelles du Québec.

La cinquième catégorie comprend les nombreuses fondations qui financent des activités environnementales au moyen de généreuses subventions. À titre d'exemple, citons la Fondation Desjardins, la section québécoise de la Fondation David Suzuki, la Fondation des femmes pour la société et l'environnement, la Fondation Espace pour la vie, le Fonds Éco IGA qui injecte annuellement 4 millions de dollars dans 400 projets, le Fonds Metro Éco École, la Fondation Samuel et Saidye Bronfman et la Fondation de la CSN. De plus en plus de groupes souhaitent faire la promotion des causes environnementales, participer à des manifestations publiques en lien avec leurs idées et, surtout, joindre le geste à la parole.

Le secteur industriel et commercial du Québec, notre sixième catégorie, n'a manifesté pour sa part qu'une prise de conscience verte partielle. De plus en plus d'entreprises, surtout celles de petite taille, ressentent toutefois le besoin de s'engager dans un type de production et de marketing verts. Certaines grandes entreprises ont même adopté quelques pratiques vertes, toutefois ces types d'activités pro-environnementales sont dans la majorité des cas des formes de mascarade écologique plutôt qu'un véritable engagement envers l'environnement. Les grandes sociétés, comme, entre autres, Bombardier, SNC-Lavalin et Hydro-Québec, ne peuvent pas se permettre d'ignorer complètement l'importance des diverses formes de protection environnementale. Cette catégorie demeure donc l'un des secteurs les plus difficiles à influencer et à atteindre, puisque les intérêts économiques et la recherche de profits à court terme y prévalent au détriment de la poursuite d'objectifs écologiques de longue haleine. Malgré ces obstacles, un nombre croissant de forces économiques, surtout les petites entreprises, accorde davantage d'importance à l'adoption d'une ligne de conduite environnementale, contrairement à la plupart des grandes sociétés des secteurs des banques, du transport et de l'énergie.

Les milieux coopératifs et syndicaux, au sein desquels les groupes environnementaux ont réussi à exercer une certaine influence, appartiennent

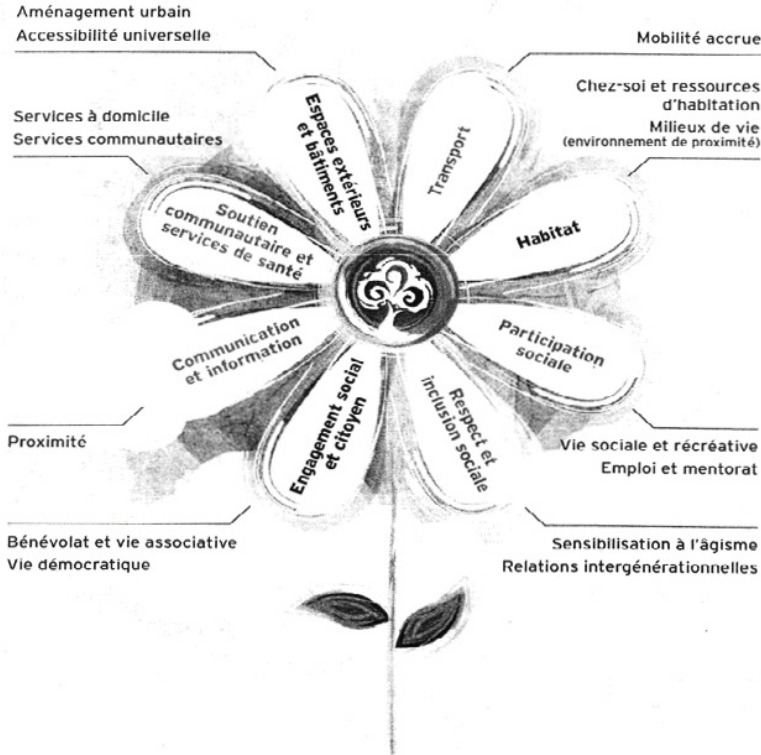
à la septième catégorie. Les établissements coopératifs Desjardins, quant à eux, sont particulièrement enclins à encourager l'action environnementale. Chaque année, ils versent des millions de dollars pour financer les projets environnementaux de groupes verts et des bourses d'études en environnement. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a également été fortement engagée dans la promotion des écoles vertes Brundtland et dans d'autres projets et établissements éducationnels similaires. La contraction récente du financement public et entrepreneurial octroyé aux projets environnementaux semble avoir eu pour effet de stimuler d'autres secteurs de la société qui se sont efforcés ainsi de compenser la perte de soutien financier public consenti aux initiatives environnementales. Cependant, cela n'a pas réussi à renverser la tendance négative favorisée par les conservateurs des deux ordres de gouvernement ainsi que par les secteurs de l'industrie et du commerce.

La huitième catégorie, soit le mouvement vert lui-même, constitue en un sens la source et l'inspiration de la plupart des actions orientées vers les onze autres catégories. Ces groupes verts interagissent également les uns avec les autres ainsi qu'avec d'autres types de groupes et mouvements progressistes, comme en témoigne l'action des groupes de la neuvième catégorie, c'est-à-dire les autres groupes sociaux. Greenpeace, qui n'a jamais eu recours au financement gouvernemental, met de l'avant une telle stratégie qui lui donne davantage de liberté d'action sans qu'elle ait à dépendre des subventions des entreprises et des gouvernements. Les Autochtones continuent de défendre les milieux naturels tandis que les associations d'aînés et les promoteurs de la santé se montrent également conscients des liens qui existent entre l'alimentation et l'exercice physique, d'une part, et la santé et la justice environnementale, d'autre part. Le modèle suivant (voir Figure 2), qui est représenté sous la forme d'une fleur, a été conçu par des militants d'expérience et illustre le plan d'action élaboré pour les plus âgés par un groupe d'aînés. Le plan présente une démarche destinée à aider les intervenants municipaux à prendre des décisions environnementales qui tiennent compte du bien-être des aînés. La figure expose huit exemples concrets d'adaptation environnementale dans le secteur de l'intervention pour encourager l'adoption d'un mode de vie actif au cours de la vieillesse, ce qui démontre de manière claire comment l'environnement peut constituer une source d'inspiration pour bien d'autres secteurs de la société et, ainsi, tendre vers une société plus verte dans son ensemble.

Organisme vert majeur prônant la justice sociale et les valeurs écologiques, Équiterre représente bien la neuvième catégorie. Il est dirigé par des leaders québécois de renom tels Sidney Ribaux, Steven Guilbeault et Laure Waridel qui sont au centre des nombreuses luttes environnementales actuelles et qui ont piloté plusieurs projets verts comme la Maison du

Figure 2

## Des exemples concrets d'adaptation d'environnements



développement durable, un immense bâtiment écologique avant-gardiste qui a récemment ouvert ses portes sur la rue Sainte-Catherine dans le centre-ville de Montréal. L'étonnant complexe environnemental construit dans les environs du Technopôle Angus dans l'est de Montréal est un autre mégaprojet vert digne de mention. En fait, Montréal est devenue en quelque sorte une ville verte modèle grâce, entre autres, à ses nombreuses initiatives de transport urbain et de promotion du cyclisme, à ses immenses parcs, à son architecture écologique, à ses mesures d'atténuation du bruit, à ses toits et ruelles verts, à des projets d'agriculture urbaine et à l'intégration de l'éducation en matière d'environnement à tous les niveaux. Le Centre d'écologie urbaine de Montréal travaille depuis des décennies à transformer le centre-ville de Montréal en un milieu écologique modèle. À l'échelle du Québec, on retrouve également un nombre croissant de groupes et de citoyens s'efforçant de s'attaquer aux problèmes

environnementaux malgré les politiques et les pratiques fédérales qui nous préparent des catastrophes et des crises environnementales, surtout sur le plan climatique. Parmi ces groupes, le Regroupement national des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) du Québec ainsi que le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Nature Québec s'imposent comme les quatre principales fédérations québécoises de groupes progressistes qui, jusqu'à présent, continuent à exercer leur leadership dans des secteurs névralgiques, notamment la protection de l'eau, la biodiversité, l'agriculture, le développement durable, les changements climatiques et les énergies renouvelables. Les intervenants de ces réseaux peuvent parfois diverger d'opinion sur certaines questions complexes, mais ils travaillent tous à offrir au Québec un avenir plus vert.

À l'heure actuelle, le lien qui existe au Québec entre les chefs de file environnementaux et les responsables de l'éducation est particulièrement manifeste, ce qui illustre la présence de cette dixième catégorie. Ces acteurs culturels collaborent avec des experts pour résoudre les problèmes en matière de logement et de santé des personnes démunies et des citoyens âgés. Les éducateurs et les organisations éducatives, qui font partie de la dixième catégorie, contribuent fortement à éveiller les jeunes aux principes environnementaux, à un point tel que les écoles Bruntland et, en particulier, tous les établissements universitaires, sont présentement de véritables ferments en matière de formation environnementale. On compte en ce moment, au Québec, plus de mille écoles et établissements d'enseignement Bruntland. De plus, presque tous les collèges et universités ont mis en place un large éventail de programmes et d'activités axés sur l'environnement. Les étudiants de tous les niveaux demeurent ainsi l'un des groupes de citoyens québécois les plus sensibilisés à l'environnement.

La onzième catégorie, qui englobe le secteur des communications et des médias, est l'une des plus tenaces et des plus prolifiques en termes de constitution de nouveaux groupes environnementaux. Il existe actuellement d'innombrables publications (livres, revues, rapports, journaux, etc.) et films ainsi que de multiples émissions radiophoniques et télévisuelles qui accordent une large place aux questions de santé, de nutrition et de sécurité environnementales. Les nouveaux médias sociaux, quant à eux, occupent le devant de la scène du mouvement vert. Louis-Gilles Francœur, du journal *Le Devoir*, est la figure la plus marquante du journalisme environnemental engagé des cinquante dernières années à Montréal. Il compte maintenant de nombreux émules et successeurs. Il a été nommé vice-président du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) par le gouvernement du Parti Québécois porté au pouvoir en septembre 2012.

La dernière, mais non la moindre, de nos douze catégories englobe de nombreux aspects culturels, artistiques et religieux. Des personnalités du

monde du cinéma et de la musique ont en effet appuyé le mouvement vert : des cinéastes québécois comme Frédéric Back, des auteurs-compositeurs-interprètes et documentaristes comme Richard Desjardins ainsi que des chanteurs et des acteurs comme Gilles Vigneault et Roy Dupuis. Il existe des dizaines d'artistes connus qui prêtent maintenant leur appui au mouvement vert tout en menant de brillantes carrières artistiques. Les personnes religieuses engagées comme André Beauchamp<sup>16</sup>, David Fines et Normand Lévesque<sup>17</sup> sont de véritables piliers de la convergence entre la religion chrétienne et le mouvement vert.

Par exemple, au cours des dernières années, le groupe Église verte, un mouvement œcuménique vert, a vu le jour. Il compte en son sein son fondateur et dirigeant, Norman Lévesque, des théologiens bien connus comme André Beauchamp, prêtre catholique, auteur prolifique et ex-président de la Commission sur la gestion de l'eau du BAPE, ainsi qu'un bon nombre d'évêques catholiques et de chefs de file protestants et évangéliques. Développement et Paix (avec un budget de fonctionnement annuel de 20 millions de dollars, soit 30 % pour l'aide humanitaire et 70 % pour le développement durable), le Conseil canadien des Églises, par l'intermédiaire de son mouvement Initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice, ou KAIROS, sont des groupes religieux fortement engagés en environnement, de sorte qu'ils sont devenus la cible des compressions budgétaires considérables des dernières années de la part du gouvernement Harper.

En somme, au fil des ans, au Québec, on peut dire que la plupart des secteurs de la société sont devenus plus verts. Il existe globalement un certain chevauchement entre les différents groupes verts, ce qui complique la tâche des chercheurs, et surtout de leurs adversaires quand vient le temps, pour ces derniers, de les cibler, de riposter à leurs demandes et finalement d'essayer de les neutraliser. En outre, la présence de ces groupes à l'échelle locale, régionale, provinciale, fédérale et internationale fait qu'il est d'autant plus difficile de minimiser leur influence.

Au Québec, depuis les années 1990 au moins, les coalitions vertes interviennent dans l'ensemble de ces douze secteurs précités, toutes zones géographiques confondues : par exemple, dans les domaines de la privatisation et de la commercialisation de l'eau, au sein de l'Alliance sociale continentale et lors de réunions comme le forum environnemental de 2001, tenu à Québec pendant le second Sommet populaire, le Forum social mondial de Porto Alegre en 2002, les Sommets de la Terre, à Rio de Janeiro en 1992 et à Johannesburg en 2002, et ce, jusqu'aux réunions de RIO+10 en 2012. Cette année-là, le Projet ÉCOSPHÈRE a convié la population à un immense événement à Montréal au Technopôle Angus présentant 225 exposants et 35 conférenciers au nombre desquels se trouvaient Hubert Reeves, David Suzuki et, en spectacle, le poète chanteur Gilles Vigneault. Au



cours des sept dernières années, le Projet ÉCOSPHÈRE organise également à Brome pendant un week-end de deux jours une gigantesque foire annuelle de l'environnement et de l'écohabitation. La foire qui s'est déroulée les 22 et 23 septembre 2012 a accueilli 200 exposants et 30 conférences avec des personnalités en vue telles que Laure Waridel d'Équiterre et André Belisle de l'AQLPA. La grande expertise et le haut taux de professionnalisation constaté au sein des divers groupes constituent donc les deux principales caractéristiques du mouvement vert actuel au Québec. En effet, l'expertise et la conscience environnementale de haut niveau ont en fait pénétré la plupart des secteurs et des institutions de la société québécoise. La croissance et le développement du mouvement vert ne semblent donc pas vouloir s'essouffler.

Ces douze catégories sont en définitive d'un précieux recours pour nous aider à comprendre la vitalité et l'essor actuel du mouvement vert québécois, et elles nous aident à mesurer tout le cheminement fait depuis son émergence rapide dans le dernier tiers du siècle qui vient de s'écouler. Elles aident aussi à comprendre le rôle important que jouent maintenant ces mouvements au plan international et altermondialiste. En somme, la nomenclature suivante vise à illustrer la présence des verts dans chacun des niveaux et chacune des tendances de la grande galaxie altermondialiste :

**Les 24 constellations des mouvements de résistance  
dans la galaxie altermondialiste**

1. Gauche religieuse : œcuménisme, théologie de la libération
2. Médias et réseaux d'information parallèles
3. Professionnels, scientifiques et artistes progressistes
4. Groupes de défense des droits de la personne et de la démocratie
5. Lutttes autochtones
6. Gestes de désobéissance civile
7. Lutte contre le racisme, crises frontalières et migratoires
8. Lutttes ethniques et linguistiques
9. Groupes de défense de la paix et de désarmement
10. Groupes radicaux et de Nouvelle gauche
11. Lutttes urbaines et pour le logement
12. Féministes et suffragettes
13. Groupes d'étudiants et de jeunes

14. Anarchistes, décentralistes et autonomistes
15. Sociaux-démocrates
16. Solidarité tiers-mondiste et internationale
17. Fondations radicales et groupes de réflexion
18. Syndicats paysans
19. Personnes démunies : sans terre et sans moyens de subsistance
20. Syndicats de travailleurs et syndicalistes
21. Mouvements de libération nationale et indépendantistes
22. Économie sociale, coopératives, coopératives de crédit, commerce équitable
23. Promoteurs du développement durable
24. Verts : environnementalistes, écologistes politiques

Dans son récent ouvrage, Philippe Saint-Hilaire-Gravel<sup>18</sup> décrit les trente ans d'existence du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE). Ses annexes 2, 3 et 4 y retracent, également sur trois décennies, l'histoire de l'ensemble du mouvement écologique sociopolitique au Québec tandis que le reste de l'ouvrage se concentre essentiellement sur les réalisations spécifiques du RQGE et sur ses luttes internes et externes entre 1982 et 2012. Dans le même ordre d'idées, la thèse de maîtrise en géographie de l'Université McGill de la géographe Jane E. Barr<sup>19</sup> analyse avec justesse la phase de développement du mouvement environnemental québécois depuis 1970. Son chapitre 3 s'appuie largement sur mes premiers travaux tandis que toutes les autres parties de la thèse nous offrent une analyse approfondie de la plupart des groupes verts québécois du milieu des années 1990. Le livre de Saint-Hilaire-Gravel, publié par le RQGE, est quelque peu polémique et même biaisé en faveur du RQGE, alors que la thèse de Barr est, pour sa part, beaucoup moins contestable et démontre, comme je tente présentement de le faire, que l'histoire du mouvement vert québécois dépend essentiellement d'un esprit et d'idéologies propres au Québec. À plusieurs autres endroits, Barr ne tente toutefois pas de montrer les multiples liens avec d'autres mouvements sociaux et institutions qui influent fortement sur le mouvement vert québécois, mais il est évident pour elle que le reste du Canada et des États-Unis a eu une énorme influence sur ce qui se passe ici. Il s'agit d'un aspect dont je n'ai pas vraiment pu tenir compte ici, faute d'espace. Pour la même raison, je n'insiste pas en détail sur les contributions déterminantes de groupes et de personnes incontournables, par exemple Daniel Green de la SVP,

Steven Guilbeault<sup>20</sup> et Laure Waridel d'Équiterre, Christian Simard de Nature Québec, André Belisle de l'AQLPA et de nombreuses autres figures de proue. J'ai préféré insister ici sur les classifications que j'ai établies, puis développées et qui se sont révélées être d'une pertinence durable au fil des ans.

Avant de conclure, j'ajoute un dernier mot sur les élections provinciales québécoises qui se sont déroulées le 4 septembre 2012, et qui sont venues confirmer les observations formulées tout au long de ce chapitre. Le Parti vert comme tel n'y a pas fait bonne figure; il a plutôt joué un certain rôle perturbateur pour enlever des votes au Parti Québécois, entre autres. Il n'en reste pas moins que ce dernier a remporté les élections avec, toutefois, une faible avance de quatre sièges sur les Libéraux de Jean Charest (54 contre 50), grâce à une forte participation des militants verts, enthousiasmés d'entrevoir la possibilité que des leaders environnementaux puissent occuper une place importante au sein du gouvernement péquiste. À titre d'exemple, Scott McKay, ancien chef du Parti vert du Québec, a occupé un poste clé au ministère de l'Environnement du Parti Québécois. En outre, les premières décisions importantes que le gouvernement Marois a prises au sujet de Gentilly 2, de l'exploitation minière de l'uranium et de l'amiante ainsi que de l'industrie du gaz de schiste vont dans le même sens que la vision des verts en matière de politiques et d'économie. Certaines de leurs têtes dirigeantes, comme Christian Simard de Nature Québec et Steven Guilbeault, n'ont pas hésité à l'affirmer publiquement. Depuis les élections du 4 septembre 2012, les verts du Québec voient leur situation actuelle évoluer lentement mais sûrement malgré certaines déconvenues, comme la démission du ministre québécois de l'Environnement Daniel Breton en novembre 2012.

En matière d'environnement au Québec, tout n'est pas parfait, tant s'en faut. En effet, les mines d'amiante et la pollution constituent des problèmes majeurs et sont dans l'une des pires situations mondiales. De plus, la question nucléaire sera difficile et longue à résoudre. Pour ce qui est du recyclage et du compostage, le Québec accuse un retard important au sein du Canada. Dans l'ensemble, si l'environnement est en un si piètre état ici, ce n'est pas dû à un manque d'engagement des groupes verts, mais plutôt au fait que, ici comme ailleurs, les conditions sont pénibles et les besoins, criants. Le Québec a récemment perdu le plus admirable de ses pionniers en sciences écologiques et en militantisme vert, le scientifique Pierre Dansereau, qui s'est éteint en septembre 2011, à la veille de son centième anniversaire de naissance. Au cours de sa vie et au fil de sa carrière, il a su nous montrer comment équilibrer le pessimisme et l'espoir en ce domaine. Ses travaux de recherche, ses cours d'enseignement sur l'écologie sociale et ses enseignements multiformes ont constitué une source d'inspiration pour des centaines de militants et de chercheurs qui continuent de mener

leur lutte en faveur d'un monde meilleur et plus propre dont pourront bénéficier nos descendants. Mathilde Roy avait bien raison, dans son remarquable article de l'été 2012, d'affirmer que « les préoccupations environnementales touchent l'ensemble des couches de la société<sup>21</sup>. »

En somme, pour assurer la pérennité de la vie humaine, plutôt pour éviter son extinction à plus ou moins brève échéance, à cause des changements climatiques quasi irréversibles qui se dessinent à l'horizon, les humains devront écouter les mouvements verts en ce qui concerne la conservation de l'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables, les transports, la sensibilisation des politiciens et des éducateurs, le marché du carbone et des pesticides, la paix partout dans le monde, le contrôle des naissances, les subventions pour éliminer les gaz à effet de serre, et les changements climatiques en général. C'est à ce prix que l'humanité pourra survivre, c'est-à-dire en réconciliant le développement économique et la protection de l'environnement. Le mouvement vert québécois, et le mouvement vert international dans son ensemble, ont un rôle clef à jouer dans ce renversement rendu nécessaire et inéluctable.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'auteur tient à remercier Antoine Brousseau-Desaulniers pour l'avoir aidé à traiter le texte en format Word.
2. Sur ce dernier, voir par exemple Andrea Levy et Jean-Guy Vaillancourt, « La Paix, Yes Sir! », *Canadian Dimension*, mai-juin 2008, p. 33-35.
3. Contrairement à d'autres mouvements sociaux dont ils s'inspirent et auxquels ils contribuent de diverses façons.
4. Voir, par exemple, l'ouvrage de Ramachandra Guha et Joan Marinez Alier (dir.), *Varieties of Environmentalism: Essays North and South*, Londres, Routledge, 1997.
5. Ce mouvement peut être divisé en deux branches d'acteurs, les « conservationnistes » et les « préservationnistes ». Les conservationnistes mettaient l'accent sur la gestion efficace et raisonnée des ressources naturelles à des fins de production, une forme de « développement durable » avant l'heure, alors que les préservationnistes souhaitaient préserver la nature sauvage – la *wilderness* – pour la beauté de ses paysages et étaient responsables de la création de parcs nationaux et de sites naturels des deux côtés de la frontière. De nombreux ouvrages, surtout américains, offrent une analyse de ce premier mouvement conservationniste. Voir, par exemple, Robert Gottlieb, *Forcing the Spring: the Transformation of the American Environmental Movement*, Washington, Island Press, 2005 [1993]; Thomas Wellock, *Preserving the Nation: the Conservation and Environmental Movements, 1870-2000*, American History Series, Wheeling, IL, Harlan Davidson, 2007. Au Canada, mentionnons Michel Girard, *L'écologisme retrouvé: essor et déclin de la Commission de la conservation du Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994.
6. Ce rôle important des groupes verts a été étudié dans plusieurs de mes recherches. Voir notamment « Évolution, diversité et spécificité des associations

- écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme», *Sociologie et sociétés*, vol. 13, 1981, p. 81-98; «Le mouvement vert québécois : entre l'écologie et l'écologisme», *Possibles*, vol. 9, 1985, p. 35-47; «Deux nouveaux mouvements sociaux québécois : le mouvement pour la paix et le mouvement vert», dans G. Daigle (dir.), *Le Québec en jeu : comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 791-807; (avec Michel Séguin et Louis Maheu), «Les nouveaux mouvements sociaux de l'environnement : au cœur des changements politiques et culturels», *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, vol. 30, no 1, printemps 1995, p. 102-114.
7. Jean-Guy Vaillancourt, «Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme», *Sociologie et Société*, vol. XIII, no 1, avril 1981, p. 81-98. Voir aussi mon livre d'essais publié l'année suivante sous le titre *Mouvement écologiste, énergie et environnement. Essais d'écologie sociale*, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1982, où j'ai regroupé l'ensemble des articles et des chapitres que j'avais publiés jusqu'à cette année-là sur le mouvement vert québécois à partir d'une approche historique et sociologique.
  8. Murray Bookchin, *Pour une société écologique*, Paris, Christian Bourgeois, 1976.
  9. *Répertoire des groupes environnementaux québécois*, Gouvernement du Québec, 1985.
  10. Laure Waridel, *Acheter c'est voter. Le cas du café*, Écosociété et Equiterre, 2005, qui contient en appendice une myriade de bonnes adresses utiles.
  11. Voir le numéro spécial d'*Écodécision*, no 15, hiver 1995, intitulé «Réaliser le développement durable», que j'ai dirigé et dans lequel Pierre Dansereau, Christian de Laet, Claude Villeneuve et moi-même, entre autres, faisons le lien avec le mouvement vert.
  12. Pierre Dansereau, *La Terre des hommes et le paysage intérieur*, Montréal, Leméac, 1973; Serge Mongeau, *La simplicité volontaire, plus que jamais...*, Montréal, Écosociété, 1998.
  13. Voir Philippe Saint-Hilaire-Gravel, *30 ans au RQGE. Une histoire dissidente du mouvement écologiste au Québec, de 1982 à 2012*, Montréal, RQGE, 2012.
  14. Pierre Dansereau, «Les sources d'une éthique environnementale», *Ecodécision*, no 15, hiver 1995, p. 33-35.
  15. Michel Jurdant, *Le défi écologiste*, Montréal, Boréal Express, 1984.
  16. André Beauchamp, *Regards critiques sur la consommation, pour une conversion écologique*, Montréal, Novalis, 2012.
  17. David Fines et Normand Lévesque, *Les pages vertes de la Bible*, Novalis, Montréal, 2011.
  18. Philippe Saint-Hilaire-Gravel, *op. cit.*
  19. Jane E. Barr, *The Origin and Emergence of Québec's Environment Movement, 1970-1985*, mémoire de maîtrise, Université McGill, 1995.
  20. Voir Steven Guilbeault et Jean-Guy Vaillancourt, «Les changements climatiques et le rôle des ONG», dans Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt (dir.), *Développement durable et participation publique. De la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.
  21. Mathilde Roy, «Le pouvoir vert», *Tendances*, Vol. 1, no 2, été 2012, p. 60-61.